

SINOVA MANAGEMENT SAS

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023



Paris, le 3 juin 2024

A l'Associé unique

SINOVA MANAGEMENT
Société par Actions Simplifiée
Clichy

Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par les statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SINOVA MANAGEMENT SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

▪ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

- Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Règles et méthodes comptables » des comptes annuels concernant les capitaux propres au 31 décembre 2023 qui demeurent négatifs malgré le bénéfice de l'exercice de € 55 449.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Au paragraphe « Règles et méthodes comptables » l'annexe expose que les capitaux propres de la société demeurent négatifs et indique que le principe de continuité d'exploitation n'est pas remis en cause en raison du soutien de l'associé unique. Dans ce contexte, nous nous sommes assurés du soutien de l'associé unique, comme décrit dans l'annexe.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce.

**Responsabilités
de la direction et
des personnes
constituant le
gouvernement
d'entreprise
relatives aux
comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

**Responsabilités
du Commissaire
aux comptes
relatives à
l'audit des
comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux Comptes
Compagnie Fiduciaire Franco-Allemande
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

représenté par

DocuSigned by:
 Sylvie Patat
DF7B17E77E76430...

Sylvie Patat
Associé

Annexes

Les comptes annuels sont numérotés de la page C1 à la page C21



SINOVA MANAGEMENT
SAS

24 rue Martre
92110 CLICHY

Comptes annuels
au
31/12/2023

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2023	31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles	77 412	49 518	27 894	34 827
Immobilisations en cours	26 618		26 618	3 617
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	104 030	49 518	54 512	38 444
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	1 860		1 860	1 860
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	2 030 285		2 030 285	2 454 861
Avances et acomptes versés sur commandes	18 353		18 353	4 652
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	11 070 165		11 070 165	6 732 975
Autres créances	1 013 261		1 013 261	597 494
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	897 455		897 455	37 864
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	15 031 379		15 031 379	9 829 705
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	15 135 409	49 518	15 085 891	9 868 149

Rubriques	31/12/2023	31/12/2022
Capital social ou individuel (dont versé : 50 000)	50 000	50 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)		
Report à nouveau	-324 205	-5 446
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	55 449	-318 759
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	2 545	
CAPITAUX PROPRES	-216 211	-274 205
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	275 000	275 000
Provisions pour charges	723 412	567 162
PROVISIONS	998 412	842 162
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 273 746	5 901 260
Dettes fiscales et sociales	2 579 668	2 180 038
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 883	2 255
Autres dettes	2 448 393	1 216 639
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	14 303 690	9 300 192
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	15 085 891	9 868 149

Rubriques	France	Exportation	31/12/2023	31/12/2022
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services		20 657 536	20 657 536	16 673 866
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS		20 657 536	20 657 536	16 673 866
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			39 260	13 034
Autres produits			480 564	685 741
PRODUITS D'EXPLOITATION			21 177 360	17 372 640
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)			424 576	-2 454 861
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			1 804	1 860
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				-1 860
Autres achats et charges externes			14 379 301	11 169 318
Impôts, taxes et versements assimilés			217 713	202 973
Salaires et traitements			3 894 941	3 406 124
Charges sociales			1 770 592	1 628 360
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immo. : dot. aux amort. (Dont amort. fonds. commercial)			26 313	38 633
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions			156 250	567 162
Autres charges			57 393	2 456 093
CHARGES D'EXPLOITATION			20 928 884	17 013 802
RESULTAT D'EXPLOITATION			248 476	358 838
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			153 862	24 805
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			153 862	24 805
RESULTAT FINANCIER			-153 862	-24 805
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			94 614	334 033

Rubriques	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	75 783	5 806
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	75 783	5 806
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	62 058	2 206
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	2 545	275 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES	64 603	277 206
RESULTAT EXCEPTIONNEL	11 180	-271 400
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	25 115	164 547
Impôts sur les bénéfices	25 231	216 845
TOTAL DES PRODUITS	21 253 143	17 378 446
TOTAL DES CHARGES	21 197 695	17 697 206
BENEFICE OU PERTE	55 449	-318 759

I – ACTIVITE DE LA SOCIETE

L'activité de la société consiste en la direction et le support des sociétés du Groupe SARIA rattachées à la branche d'activité Sinova (anciennement dénommée Petfood & Feed), réalisant la collecte et le traitement de coproduits animaux et/ou de déchets organiques, par traitement thermique et/ou méthanisation ou tout procédé similaire.

L'exercice écoulé a été marqué par :

- Une augmentation du chiffre d'affaires de la société de 23,89 % ;
- Une baisse de 30,76% du résultat d'exploitation ;
- Une amélioration du résultat net qui passe de – 319K € à 55K € par rapport à l'exercice précédent.

II – EVENEMENTS POSTERIEUR A LA CLOTURE

En date du 22 janvier 2024, le président a nommé Monsieur Liudvikas MORKUNAS en qualité de Directeur Général Supply Chain Wet de la société, pour une durée indéterminée en remplacement de Mme Anne-Cécile BACHELIER.

L'exercice a une durée de douze mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023.

Les comptes annuels ont été arrêtés le 18 mars 2024 par le Président.

Les comptes annuels de l'exercice 2023 sont présentés conformément aux prescriptions du PCG et selon la méthode des coûts historiques. Les principes comptables de continuité de l'exploitation, de permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, d'indépendance des exercices ont été respectés.

Aucune des conventions utilisées n'est apparue impropre à donner une image fidèle du patrimoine et des résultats de la société.

Les capitaux propres demeurent négatifs malgré un bénéfice de 55 449 € sur l'exercice. Malgré ces capitaux propres négatifs, le principe de continuité d'exploitation n'est pas remis en cause en raison du soutien de l'associé unique.

Immobilisations corporelles

Lors de leur entrée dans le patrimoine de l'entreprise, les immobilisations sont enregistrées soit à leur coût d'acquisition pour celles acquises à titre onéreux, soit à leur valeur d'apport, soit à leur coût de production pour celles produites par l'entreprise. Ces coûts comprennent la valeur des immobilisations en question ainsi que les coûts accessoires d'achat et les prestations d'ingénierie liées à la mise en place et au suivi des projets.

Les amortissements sont calculés sur la durée probable d'utilisation effective des biens, suivant le mode linéaire. Un amortissement dérogatoire est constaté pour la différence avec l'amortissement fiscal.

Les durées d'amortissements retenues pour les autres catégories d'immobilisations sont les suivantes :

*	Agencements	====>	Linéaires sur 10 ans
*	Matériel Roulant	====>	Linéaires de 4 à 5 ans
*	Autres	====>	Linéaires de 2 à 10 ans

Par ailleurs, s'il existe un indice de perte de valeur à la clôture, la société procède à un test de dépréciation, elle compare ainsi la valeur nette comptable de l'actif immobilisé à sa valeur actuelle qui est la plus élevée de la valeur vénale (valeur de marché) et de la valeur d'usage (calculée d'après les flux de trésorerie).

Elle constate le cas échéant la dépréciation correspondante.

Stocks

Les stocks comprennent les quotas de CO2 qui sont enregistrés en stocks pour leur prix d'acquisition. Ils sont ensuite refacturés aux sociétés bénéficiaires au prix moyen pondéré. Le prix de revente correspond au prix d'achat.

Le stock de 47 354 quotas de CO2 au 01/01/2023 a fait l'objet d'une vente en 2023 à hauteur de 9 270 quotas de CO2 à la société Sarval Ouest. Le stock final s'élève par conséquent à 38 084 quotas représentant un montant total de 2 030 285€.

Créances clients et dettes fournisseurs

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Des dépréciations sont comptabilisées pour tenir compte du risque de non-recouvrement éventuel.

Il existe deux types de dépréciations clients : (1) - les dépréciations individuelles liées à un risque spécifique

(2) - les dépréciations statistiques en fonction de l'ancienneté de la créance : entre 6 mois et 1 an de retard

La créance est dépréciée à 50%. Au-delà de 1 an, la créance est dépréciée à 100%

Disponibilités

Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

Honoraires CAC

Le montant des honoraires CAC comptabilisé en charge est de 10 K€ au titre de l'année 2023.

Provisions pour risques et charges

Les provisions sont constituées lorsque la société a une obligation actuelle résultant d'événements passés, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de cette obligation peut être estimé de façon raisonnable.

Les indemnités de départ en retraite ainsi que les gratifications versées à l'occasion des remises de médailles du travail, calculées suivant des méthodes statistiques, ont été constatées en provisions pour charges.

La méthode actuarielle utilisée pour cette évaluation est la « méthode des Unités de Crédit Projetées – Projected Unit Credit method » avec répartition des droits au prorata des droits au terme.

Provisions réglementées

La contrepartie des provisions réglementées constatées au titre des amortissements dérogatoires est comptabilisée en résultat exceptionnel, aux postes « Dotations/Reprises aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions ».

Les subventions d'investissement reçues des collectivités publiques et organismes assimilés au titre des biens immobilisés sont portées au poste « Subventions d'investissement » (présenté au sein des capitaux propres) et reprises au compte de résultat proportionnellement à l'amortissement des biens concernés.

Exemption de consolidation

Conformément à l'article 357-2 de la loi du 24 Juillet 1966 et à l'article 248-13 du décret du 23 mars 1967, la société est exemptée, en tant que mère de sous-groupe, d'établir des comptes consolidés et un rapport sur la gestion du groupe.

En effet,

* Ni un, ni plusieurs actionnaires représentant au moins un dixième du capital social ne se sont opposés à cette exemption ;

* La société est sous le contrôle d'une entreprise RETHMANN SE & CO. KG - Werner Stasse 95 - 59379 SELM qui inclut, selon la méthode de l'intégration globale, les comptes individuels de la société dans ses états financiers consolidés. En outre, sont respectivement intégrés globalement ou mis en équivalence

par la société RETHMANN SE & CO. KG, les comptes individuels des entreprises contrôlées par la société ou sur lesquelles elle exerce une influence notable ;

* Les comptes consolidés sont certifiés et mis à la disposition des actionnaires de la société, en même temps que ses comptes individuels (et autres documents) avant l'assemblée générale devant les approuver.

Le montant des transferts de charge d'exploitation s'élève à 39K€ au titre de l'année 2023.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels incluent les éléments qualifiés d'exceptionnels dans leur nature par le droit comptable (notamment les résultats sur cession d'immobilisations, rappels ou dégrèvements d'impôt autres qu'impôts sur les bénéfices). Lorsqu'une nature de charge ou de produit existe également dans la liste des éléments d'exploitation du PCG (notamment, les créances irrécouvrables ou rentrées sur créances amorties et les dons versés et subventions d'équilibre reçues), ils ne sont classés en résultat exceptionnel que si leur montant et/ou leur fréquence n'est pas courant.

Intégration fiscale

La société SINOVA Management fait partie du périmètre d'intégration fiscale de SARIA SAS.

Le résultat fiscal de la société est déterminé comme si elle n'était pas intégrée, et, de ce fait, elle verse à la société intégrante, les acomptes, solde d'impôt sur les sociétés et contributions additionnelles comme si elle n'appartenait pas à ce périmètre d'intégration fiscale.

Il s'en suit notamment que le déficit fiscal subi au cours d'un exercice, est reportable dans les conditions de droit commun, et viendra s'imputer sur le bénéfice fiscal dégagé pendant les exercices futurs.

En cas de sortie du groupe d'intégration fiscale, la société intégrante sera seule redevable de l'impôt supplémentaire qu'elle aura éventuellement à acquitter.

Les économies d'impôt réalisées au niveau du groupe d'intégration fiscale reviennent à la fille en cas de sortie du périmètre.

La société présente un résultat fiscal de 100 923 € pour l'exercice 2023.

Montant des déficits fiscaux restant à reporter : Néant.

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Terrains			
Dont composants			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.			
Installations générales, agenc., aménag.			
Matériel de transport	55 232		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	13 834		20 803
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	3 617		28 007
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	72 683		48 810
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
TOTAL GENERAL	72 683		48 810

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn.,matériel et outillages ind.				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport		12 457	42 775	
Matériel de bureau, informatique, mobilier			34 637	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	5 005		26 618	
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 005	12 457	104 030	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
TOTAL GENERAL	5 005	12 457	104 030	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissements et développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agenc. et aménag. divers				
Matériel de transport	30 190	19 513	11 034	38 669
Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 049	6 800		10 849
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	34 239	26 313	11 034	49 518
TOTAL GENERAL	34 239	26 313	11 034	49 518

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
Frais établis.							
Fonds Cial							
Autres. INC.							
INCORPOREL.							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau		2 545					2 545
Embal récup.							
CORPOREL.		2 545					2 545
Acquis. titre							
TOTAL		2 545					2 545

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires		2 545		2 545
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES		2 545		2 545
Provisions pour litiges	275 000			275 000
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires	567 162	156 250		723 412
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	842 162	156 250		998 412
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients				
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS				
TOTAL GENERAL	842 162	158 795		1 000 957
Dotations et reprises d'exploitation		156 250		
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles		2 545		
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	11 070 165	11 070 165	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	5 519	5 519	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	8 652	8 652	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	841 317	841 317	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses	723	723	
Groupe et associés	137 403	137 403	
Débiteurs divers	19 647	19 647	
Charges constatées d'avance			
TOTAL GENERAL	12 083 426	12 083 426	

Montant des prêts accordés en cours d'exercice
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice
Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	9 273 746	9 273 746		
Personnel et comptes rattachés	799 961	799 961		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	652 680	652 680		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	1 082 796	1 082 796		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	44 231	44 231		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 883	1 883		
Groupe et associés	2 300 632	2 300 632		
Autres dettes	147 761	147 761		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	14 303 690	14 303 690		

Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exercice
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés

Compte	Libellé	31/12/2023	31/12/2022	Ecart
PRODUITS A RECEVOIR				
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES				
418101	Clients factures a etablr fra	15 308		15 308
418102	Clients factures a etablr fra	6 499 729	3 090 886	3 408 844
418106	Clients factures a etablr cee	134 765		134 765
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		6 649 802	3 090 886	3 558 917
AUTRES CREANCES				
409802	Frs avoirs a recevoir interco	2 034		2 034
428700	Personnel Produits à recevoir		3 236	-3 236
438700	Produit à recevoir	4 332		4 332
438710	Indemnites journalieres S.S.	1 209	1 502	-293
TOTAL AUTRES CREANCES		7 574	4 738	2 837
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR		6 657 377	3 095 623	3 561 753

Compte	Libellé	31/12/2023	31/12/2022	Ecart
CHARGES A PAYER				
DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH				
408101	Frs fa a recevoir france tiers	41 163	1 440	39 723
408102	Frs fa a recevoir france inter	4 163 890	4 760 751	-596 861
408106	Frs fa a recevoir cee interco	4 736 380	1 046 647	3 689 733
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH		8 941 433	5 808 839	3 132 594
AUTRES DETTES				
419812	Clients avoirs a etablir inter	2 952	51 794	-48 842
TOTAL AUTRES DETTES		2 952	51 794	-48 842
DETTES FISCALES ET SOCIALES				
428200	Provision conges payes	334 845	331 017	3 828
428210	Provision Compte Epargne Temps	48 463	41 521	6 942
428400	Provision participation	23 974	161 818	-137 844
428470	Provision interressement	1 470		1 470
428600	Personnel - Autres dettes	333 483	298 533	34 950
428680	Provision heures supplementair	977	570	407
438200	Prov charges s/conges payes	171 239	169 246	1 993
438210	Prov charges s/Compte Epargne	24 833	21 234	3 599
438600	Autres charges a payer	127 373	151 034	-23 661
438610	Prov charges s/treizieme mois	-3 112	-1 847	-1 265
438630	Prov charges s/prime vacances	459	430	29
438660	Medecine du travail	13 427	5 649	7 779
438680	Prov charges s/heures suppleme	536	291	244
448610	CVAE	-723	51 523	-52 246
448645	Taxe sur les vehicules des soc	12 178	8 306	3 872
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES		1 089 422	1 239 325	-149 903
TOTAL CHARGES A PAYER		10 033 807	7 099 958	2 933 849

<i>Catégories de titres</i>	<i>Nombre de titres</i>			<i>Valeur nominale</i>
	<i>à la cloture de l'exercice</i>	<i>créés pendant l'exercice</i>	<i>remboursés pendant l'exercice</i>	
Actions ordinaires	5 000	-	-	10,00

Le capital s'élève à 50.000,00 Euros. Les actions sont toutes entièrement libérées.

La société SARIA SAS, filiale du groupe RETHMANN, en détient 100 %,

Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		-274 205
Distributions sur résultats antérieurs		
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		-274 205
Variations en cours d'exercice	En moins	En plus
Variations du capital		
Variations des primes liées au capital		
Variations des réserves		
Variations des subventions d'investissement		
Variations des provisions réglementées		2 545
Autres variations		
Résultat de l'exercice		55 448
	SOLDE	57 993
Situation à la clôture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant répartition		-216 212

Nature des charges	Montant	Imputation au compte
Valeurs compta immo corporelle	62 058	675200
Dot aux amort derogatoires	2 545	687250
TOTAL	64 603	

[illegible]

Effectifs	Personnel salarié	Personnel à disposition de l'entreprise
Agent de maîtrise	14	
Cadre	37	
Employé	5	
TOTAL	55	

Dénomination sociale - siège social	Forme	Montant capital	% détenu
RETHMANN SE & CO. KG - SELM WERNER STRASSE 95 - 59379 SELM	SE & CO.KG	90 000 000	100,00 %
CONSOLIDATION PAR LA METHODE DE L'INTEGRATION GLOBALE			
Nom et siège de l'entreprise qui établit les états financiers consolidés			
(PCG art. 833-2/9, 833-2/10 et 833-2/11) :			
Le groupe dont l'entreprise fait partie en tant qu'entreprise filiale est la société Rethman SE & Co. KG, dont le siège social est situé à Werner Straße 95 59379 Selm - Allemagne.			
Le lieu où des copies des états financiers consolidés visés ci-avant peuvent être obtenues est le siège social de la société Rethman SE & Co. KG.			

de la dette future d'impôt

Rubriques	Montant
<u>IMPÔT DU SUR</u>	
Provisions réglementées	
Amortissements dérogatoires	657
Subvention d'investissement	-
Total accroissements	657
<u>IMPÔT PAYE D'AVANCE SUR</u>	
Provisions pour charges	
Indemnités Départ en Retraite	174 573
Contribution sociale de solidarité	-
Provisions pour risques	71 033
Provision pour participation	6 108
Déficit fiscal	-
Total allègements	251 713
Evolution de la situation fiscale différée latente	(251 056)

* la société, pour déterminer ses impôts différés, utilise le taux de droit commun à 25,83 %.

SINOVA MANAGEMENT
Société par Actions Simplifiée
au capital de 50 000 €
24 rue Martre – 92110 CLICHY
851 005 975 RCS NANTERRE

EXTRAIT DU
PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 13 JUIN 2024

Certifié conforme par le Président

« (...) »

DEUXIEME DECISION

L'associée unique approuve la proposition du Président et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023, d'un montant de 55 448,77 €, en totalité au compte de « report à nouveau » débiteur, qui sera ainsi porté de – 324 205,35 € à – 268 756,58 €.

L'associée unique prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au titre de l'exercice précédent.

(...) »



Le Président
Arnaud BECARD